

Niveau de vie, formes d'activité et formes d'emploi

Nacer-eddine HAMMOUDA
CREAD

La masse des biens et services nécessaires à la vie d'un ménage s'accroît normalement avec sa taille et ses aspirations de plus en plus grandes. La plupart de ces biens et beaucoup de services, ne peuvent guère être produits pratiquement par le ménage même qui en a besoin. Et ils le peuvent de moins en moins dans une société en mutation profonde.

Il est nécessaire pour se les procurer de les acheter sur le marché, et de plus en plus ils sont importés. Les membres du ménage devraient donc être incités à fournir une activité professionnelle marchande d'autant plus importante qu'ils ont un plus grand nombre de « bouches à nourrir », que leurs aspirations sont plus grandes et / ou leurs conditions de vie sont plus ou moins modestes. L'une des politiques sociales de lutte contre la pauvreté était de subventionner les prix des produits de première nécessité. Il s'est avéré que ce type de politiques n'était pas efficace dans la mesure où ces subventions ne profitaient pas seulement aux plus pauvres, bien au contraire les premiers bénéficiaires sont les mieux nantis. D'un autre côté un certain nombre de biens et services échappent à la logique marchande. C'est le cas de l'ensemble des services non marchands (éducation et santé essentiellement) et l'habitat financés sur fonds publics. Théoriquement, il s'agit là de deux volants importants des politiques sociales en faveur des plus démunis. Il s'avère cependant que les catégories les plus nécessiteuses en bénéficient le moins. C'est ainsi que par exemple les taux de scolarisation les plus faibles se retrouvent dans ces catégories de population. De même les premiers bénéficiaires du logement social sont les salariés du secteur public.

Mais d'un autre côté subsistent des tâches domestiques n'ayant pas de substitut marchand, nécessaire à la « bonne marche du ménage ». Donc les membres du ménage se doivent de partager leur temps en trois (activités économiques marchandes, activités économiques non marchandes, activités non économiques).

En fait, le développement historique des activités humaines tend vers une complexification grandissante de l'organisation socio-économique, à travers une forte spécialisation des rôles, l'élargissement de la sphère des échanges marchands, une forte implication des institutions publiques et l'accroissement de l'urbanisation.

Les différenciations sociales sont de plus en plus grandes à travers l'existence de plusieurs modèles de consommation. Ceci a entraîné une diminution de l'autonomie individuelle, même dans la sphère la plus traditionnelle à savoir le monde rural en général et agricole en particulier, à travers une dépendance accrue vis à vis du marché (facteurs de production, distribution...) au détriment de la production de subsistance. Les grandes organisations de type « fordiste » semblaient être, les formes d'organisation les plus rationnelles et les plus rentables. Ceci a entraîné l'augmentation du salariat, c'est-à-dire que même la force de travail devenait monnayable sur le marché. Il s'agit là de la prolétarianisation de la société traditionnelle, avec de moins en moins de possibilités d'activités de subsistance (en particulier dans le milieu urbain) et même d'auto-emploi (surtout dans les pays capitalistes développés) à cause de l'existence de barrières objectives (capital économique, financier ou culturel minimal). D'où l'apparition du chômage en période de crise.

Si en période de prospérité relative, nous observons une montée du salariat, en période de crise ce système d'organisation montre ses limites, en particulier dans des pays comme l'Algérie où il n'y a pas un système de couverture sociale et/ou d'assurance chômage universel. Devant l'incapacité de l'Etat- «entrepreneur général»¹ et de ses institutions de trouver une solution palliative et lorsque cet état de fait perdure, les individus et les ménages et donc la société civile produisent leur solution propre. C'est pourquoi des nouvelles formes d'emploi ont vu le jour, formes d'emploi regroupées sous le vocable de travail informel ou marginal par opposition au salariat traditionnel. La question qu'il faut se poser alors c'est est-ce que cette réponse sociétale est une réponse conjoncturelle ou constitue-t-elle une véritable solution en particuliers en matière de lutte contre la pauvreté ? Se traduit-elle par une réorientation du modèle de consommation ? Comment adapter le système éducation-formation à cette nouvelle réalité ? c'est à dire est-ce que les futurs arrivants sur le marché du travail sont initiés à créer leur entreprise et à la gérer de telle manière qu'elle puisse leur garantir un revenu décent.

Plus le ménage est défavorisé plus il mettra d'actifs sur le marché du travail afin d'améliorer sa situation. Ces actifs seront prêts à accepter n'importe quel travail à des degrés divers. C'est pourquoi nous voyons se développer des nouvelles formes d'emploi. Ces emplois sont le plus souvent précaires et ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale. Ces actifs seraient puisés dans la réserve de main d'œuvre (jeunes même si éventuellement ils n'ont pas atteint l'âge au travail au détriment de leur scolarisation et/ou formation, femmes et vieux ayant dépassé l'âge de la retraite légale). Et réciproquement les ménages les plus favorisés développeront d'autres types de stratégies à savoir une durée de formation maximale y compris à l'étranger et après la formation ce ne sera pas n'importe quel travail qui sera accepté. Selon les catégories sociales l'emploi d'attente serait réduit à sa plus simple expression. Cet emploi d'attente de par sa précarité ne permet une insertion sociale réussie à son détenteur. Les revenus ainsi procurés permettent à peine une subsistance au jour le jour, sans aucune possibilité de projection dans l'avenir, d'où le retard de l'âge au mariage et les tentatives répétées d'émigration même en empruntant des formes irrégulières.

Le développement autonome de l'institution éducative a fait en sorte que l'output du système est en complète déconnexion par rapport à la demande de travail de la part du système productif. Ceci est d'autant plus vrai depuis les années 80 lorsque la quasi-totalité des instituts de formation dépendant des secteurs utilisateurs sont passés sous la tutelle de l'enseignement supérieur. Le système éducation-formation a joué un rôle clé dans la forte mobilité sociale ascendante pendant les deux décennies post-indépendance. Les classes moyennes continuent à investir en capital humain pour leur progéniture contrairement aux catégories les plus défavorisées du fait d'un coût indirect de plus en plus élevé (fournitures scolaires, transport,...) qui est supporté par les ménages et de la désaffection de leurs enfants évoluant dans un milieu défavorable en raison du faible capital culturel des parents.

A travers l'observation des taux d'activité tels que calculés par les différentes enquêtes auprès des ménages sur l'emploi, c'est exactement le phénomène inverse qui est observé à savoir que le taux d'activité augmente avec le niveau de vie. Il faudra donc s'interroger sur les formes d'activité développées par les classes défavorisées. Ces formes de part leur précarité (temps, revenu, statut) sont difficilement observables à travers des enquêtes qui privilégient la notion d'activité du moment (photographie instantanée). Il faudra donc essayer d'observer l'activité habituelle (année) en particulier en milieu rural qui inclue toutes les formes d'activités

¹ Nous avons emprunté le terme à HAMEL B. « La question de l'emploi et du chômage en Algérie 1970-1990 Collections statistiques N°48 ONS 1992

saisonnères ou occasionnelles, intégrer l'activité domestique qui permet de compenser une insuffisance de ressources monétaires (auto consommation alimentaire ou autre) et les travaux d'appoint².

Nous partons d'un paradigme néoclassique, qui consiste à analyser l'offre de travail du ménage³ et non pas celle de l'individu, l'unité d'analyse à privilégier est donc le ménage, et donc d'analyser l'entrée ou la sortie du marché du travail des offreurs secondaires selon les conditions de vie du ménage et selon les conditions du marché.

Pour analyser la relation entre pauvreté et emploi il y a lieu de tenir compte de trois évidences :

1/ L'existence de plusieurs formes d'emploi au moins ce qui nous interdit à priori de traiter la question de l'emploi sans en tenir compte. Du fait de l'hétérogénéité de la manifestation de cette offre, il faudrait faire appel à la théorie de la segmentation du marché du travail. La littérature économique nous offre une panoplie de critères de segmentation. Pour notre part nous préférons éviter les à priori, et déterminer une segmentation à posteriori à partir des données d'enquêtes statistiques disponibles même si leur but principal est autre.

2/ si du point de vue économique on peut traiter l'emploi de façon individualisée ce n'est pas le cas du point de vue social dans la mesure où le travailleur subvient aux besoins d'une famille ou d'un ménage. La rationalité économique nous impose de lier la rémunération d'un travail à la productivité du travailleur indépendamment de sa situation familiale. C'est aux politiques sociales, donc, de tenir compte de l'évolution temporelle des besoins du travailleur en fonction de son cycle de vie. L'erreur généralement commise c'est la confusion faite entre salaire minimum et budget familial type. Le budget familial type consiste à valoriser les besoins d'une famille moyenne de sept personnes. Les données des enquêtes ménages nous montrent que la taille moyenne d'une famille varie entre quatre et cinq personnes. La taille moyenne d'un ménage (à ne pas confondre avec famille) est inférieure à sept personnes.

3/ la dimension temporelle n'est pas prise en compte explicitement par les différentes politiques de transferts intergénérationnels. L'inexistence d'une branche famille au niveau de la caisse nationale d'assurances sociales est un manque flagrant qu'il faudrait combler à terme. Il est vrai qu'il y a un grand risque de relance de la croissance démographique si les allocations familiales deviendraient conséquentes.

Du fait de la méthode de calcul du seuil de pauvreté (voir article de Boulahbel) la taille du ménage influe positivement sur la probabilité d'être classé pauvre. Or cette taille est maximale à la période médiane du cycle de vie où il y a le plus d'enfants

² BOUILLAGET-BERNARD P. « Réserves en main d'œuvre, concepts et mesures : offre de travail et réserves en main d'œuvre » p 935-994 in Economies et sociétés Cahiers de l'I.S.M.E.A Série AB? N°12 Octobre 1982.

³ NEGROPONTI-DELIVANIS M. « Le comportement nouveau en matière d'emploi de la part des ménages » p 42-66 in Revue d'économie politique N°1 janvier-février 1979